

Le B2i n'est en aucun cas un « diplôme informatique »

L'objectif de ce brevet est de certifier un ensemble de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a été défini une première fois dans le BO n°42 du 23 novembre 2000, puis de nouvelles dispositions ont été publiées au BO n°29 du 20 juillet 2006 (nouveau référentiel) et au BO n°42 du 16 novembre 2006 (nouvelles compétences) en adéquation avec les principes du socle commun des savoirs indispensables (décret 2006-830 . JO du 12/07/06)

Extrait du B. O. n° 42 du 16 novembre 2006 « *Il appartient à l'école de faire acquérir, par chaque élève, les compétences lui permettant d'utiliser de façon réfléchie et efficace ces technologies et de contribuer à former ainsi des citoyens autonomes, responsables, doués d'esprit critique.* »

Le B2i, Brevet Informatique et Internet est la certification par l'Éducation Nationale des capacités d'un élève à maîtriser les bases des techniques de communication et informatiques actuelles.

Les compétences à acquérir pour la maîtrise des TIC résultent d'une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes. Les éléments de référentiels proposés donnent une place prépondérante aux aspects citoyens des utilisations des TIC.

La certification « B2i » est une marque déposée et ne peut être délivrée que par l'Éducation Nationale C'est-à-dire par les professeurs de toutes les disciplines.

Ces Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui pouvaient paraître secondaires il y a quelques années encore, font désormais partie du paysage économique, social, culturel et éducatif. Elles sont maintenant indispensables au futur exercice de l'activité professionnelle, voire tout simplement à la poursuite des études de nos élèves.

La "maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication" est l'un des sept piliers du socle commun de connaissances et de compétences.

La réussite au « B2i lycée » sera obligatoire pour obtenir le baccalauréat à partir de 2010 (2011 au plus tard). (tout comme la réussite au B2i niveau collège est obligatoire pour obtenir le DNB depuis 2008)

Par ailleurs, le **C2i de niveau 1** (certificat Informatique et Internet) va également devenir obligatoire pour valider la licence (L3) le **C2i niveau 2** est déjà obligatoire pour valider le master 2 et le stage en responsabilité de tous les CAPES et Agrégations.

Le B2i comporte 3 niveaux de certification. L'attribution d'un niveau n'est pas conditionnée par la possession du niveau précédent.

- **Le B2i école** : il vérifie l'acquisition des compétences à l'issue de l'école primaire.
- **Le B2i collège** : il vérifie l'acquisition des compétences à l'issue du collège. Les connaissances et capacités exigibles pour le B2i collège correspondent au niveau requis pour le socle commun des savoirs indispensables. Depuis la session 2008, le B2i collège est obligatoire pour l'obtention du DNB (diplôme national du brevet). Voir le JO du 16 mai 2007.
- **Le B2i lycée** : il atteste l'acquisition des compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au lycée (enseignement général, technologique ou professionnel). **Il est proposé de prendre en compte l'attestation B2i lycée dans le baccalauréat session 2011.** (rapport du groupe de travail pour le développement des TIC dans l'Éducation nationale)

Les contenus sont organisés en cinq domaines communs aux trois niveaux de B2i.

- **domaine 1** : S'approprier un environnement informatique de travail
- **domaine 2** : Adopter une attitude responsable
- **domaine 3** : Créer, produire, traiter, exploiter des données
- **domaine 4** : S'informer, se documenter
- **domaine 5** : Communiquer, échanger

Chaque domaine comporte un certain nombre de compétences (items), différentes selon le niveau.

La validation des compétences se fait à l'occasion d'actions intégrées à des apprentissages disciplinaires ou interdisciplinaires et suppose l'implication de toute l'équipe enseignante. Elle se répartit sur la durée de la scolarité en primaire pour le B2i école, sur les 4 années du collège pour le B2i collège et sur les 3 années du lycée pour le B2i lycée.

Une compétence validée est définitivement acquise.

L'attestation du niveau obtenu pour le B2i est délivrée par le directeur d'école ou le chef d'établissement.

L'attestation est délivrée à tout élève qui a obtenu 80% des items avec un minimum de 50% de réussite dans chacun des domaines de compétences

L'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position. Certains items complexes sont optionnels et ne sont pas pris en compte dans la validation.

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail

Connaissances associées

Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats.
Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectifs :

École :

maîtriser les fonctions de base.

Collège :

utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau.

Lycée :

gérer son espace de travail dans un environnement réseau.

Items du domaine 1 (précédés d'un E : école, précédés d'un C : collège, précédés d'un L : lycée)

E1.1 Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise.

E1.2 Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique ; je sais lancer et quitter un logiciel.

E1.3 Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider.

E1.4 Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.

C1.1 Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification.

C1.2 Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.

C1.3 Je sais organiser mes espaces de stockage.

C1.4 Je sais lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification.

C1.5 Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents...).

C1.6 Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...).

L1.1 : Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins.

L1.2 : Je sais structurer mon environnement de travail.

L1.3 : Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins.

L1.4 : Je sais paramétrer un logiciel selon mes besoins.

L1.5 : Je sais m'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation, mot de passe, correction orthographique, incrémentation...).

L1.Optionnel 1 : je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe.

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable

Connaissances associées

des lois et des règlements régissent l'usage des TIC

La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectifs :

École :

prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

Collège :

être un utilisateur averti des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.

Lycée :

être un utilisateur impliqué des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.

Items du domaine 2 (précédés d'un E : école, précédés d'un C : collège, précédés d'un L : lycée)

E2.1 Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.

E2.2 Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

E2.3 Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.

E2.4 Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.

C2.1 Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement.

C2.2 Je protège ma vie privée en ne donnant sur internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal.

C2.3 Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit.

C2.4 Je m'interroge sur les résultats des traitements informatiques (calcul, représentation graphique, correcteur...).

C2.5 J'applique des règles de prudence contre les risques de malveillance (virus, spam...).

C2.6 Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde).

C2.7 Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.

L2.1 : Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.

L2.2 : Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.

L2.3 : J'utilise les documents ou les logiciels dans le respect des droits d'auteur et de propriété.

L2.4 : Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...).

L2.5 : Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.

L2.6 : Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique.

L2.7 : Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données

Connaissances associées : l'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements

Objectifs :

- École :** écrire un document numérique.
- Collège :** composer un document numérique.
- Lycée :** concevoir, réaliser et publier des documents numériques.

Items du domaine 3 (précédés d'un E : école, précédés d'un C : collège, précédés d'un L : lycée)

E3.1 Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.

E3.2 Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.

E3.3 Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.

E3.4 Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.

E3.5 Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.

E3.6 Je sais imprimer un document.

C3.1 Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement.

C3.2 Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document.

C3.3 Je sais regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo...).

C3.4 Je sais créer, modifier une feuille de calcul, insérer une formule.

C3.5 Je sais réaliser un graphique de type donné.

C3.6 Je sais utiliser un outil de simulation (ou de modélisation) en étant conscient de ses limites.

C3.7 Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires.

L3.1 : Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable.

L3.2 : Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de pages, sommaire...).

L3.3 : Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...).

L3.4 : Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données.

L3.5 : Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques.

L3.6 : Dans le cadre de mes activités scolaires, je sais repérer des exemples de modélisation ou simulation et je sais citer au moins un paramètre qui influence le résultat.

L3.7 : Je sais publier un document numérique sur un espace approprié.

L3.Optionnel 1 : je sais utiliser un modèle de document.

Domaine 4 : S'informer, se documenter

Connaissances associées : les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Objectifs :

- École :** lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.
- Collège :** chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.
- Lycée :** construire une démarche de recherche autonome en prenant en compte les richesses et les limites des ressources d'Internet.

E4.1 Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets.

E4.2 Je sais repérer les informations affichées à l'écran.

E4.3 Je sais saisir une adresse internet et naviguer dans un site.

E4.4 Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.

C4.1 Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI.

C4.2 Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression).

C4.3 Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...).

C4.4 Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...).

C4.5 Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).

L4.1 : Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.

L4.2 : Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur internet.

L4.3 : Je sais énoncer des critères de tri d'informations.

L4.4 : Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique.

L4.Optionnel 1 : je sais utiliser des outils de veille documentaire

Domaine 5 : Communiquer, échanger

Connaissances associées : il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.

Objectifs :

- École :** échanger avec les technologies de l'information et de la communication.
- Collège :** communiquer échanger et publier avec les technologies de l'information et de la communication.
- Lycée :** échanger avec les technologies de l'information et de la communication de façon autonome.

E5.1 Je sais envoyer et recevoir un message.

E5.2 Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.

E5.3 Je sais trouver le sujet d'un message.

E5.4 Je sais trouver la date d'envoi d'un message.

C5.1 Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lecteurs possibles en fonction de l'outil utilisé.

C5.2 Je sais ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication.

C5.3 Je sais envoyer ou publier un message avec un fichier joint.

C5.4 Je sais utiliser un carnet d'adresses ou un annuaire pour choisir un destinataire.

L5.1 : Je sais choisir le service de communication selon mes besoins.

L5.2 : Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...).

L5.3 : Je sais adapter le contenu des informations transmises sur lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copie.

L5.Optionnel 1 : je sais paramétrer un logiciel de messagerie pour récupérer mon courrier électronique.

L5.Optionnel 2 : je sais gérer des groupes de destinataires.

Bilan :

Le B2i École	comporte 4(D1) + 4(D2) + 6(D3) + 4(D4) + 4(D5) = 22 items	répartis en 5 domaines
	obtenu si 18 items au moins sont validés (80%)	
	dont au moins la moitié de chaque domaine	
Le B2i Collège :	comporte 6(D1) + 7(D2) + 7(D3) + 5(D4) + 4(D5) = 29 items	répartis en 5 domaines
	obtenu si 23 items au moins sont validés (80%)	
	dont au moins la moitié de chaque domaine	
Le B2i Lycée	comporte 5(D1) + 7(D2) + 7(D3) + 4(D4) + 3(D5) = 26 items	répartis en 5 domaines
	et 1 opt (D1) + 1opt (D3) + 1 opt (D4) + 2opt (D5) , soit 5 items optionnels	
	obtenu si 21 items au moins sont validés (80%)	
	dont au moins la moitié de chaque domaine	

Le B2i global comporte donc au total 77 items obligatoires, dont au moins 62 doivent être validés, et 5 items optionnels

Le Proviseur-adjoint
 Rémy Pluyaut

